

Tatouages : de l'œuvre d'art à la pathologie

Ph. PAQUET

Dermatologie CHU Liège

1. Du rituel à la parure
2. Sur le plan technique
3. Législations en Belgique et en Europe
4. Complications
5. Traitements
6. Take home messages

1. Du rituel à la parure

- Autrefois : significations culturelles ou religieuses
- Aujourd'hui : recherche esthétique personnalisée
diversité sociale
- Population tatouée :

Allemagne	9%
USA	24%
UK	12%
Suède	7%
Belgique	± 10%

2. Sur le plan technique

- Tatouage permanent : dermographie
- Tatouage semi-permanent : dermographie
- Tatouage temporaire : application superficielle



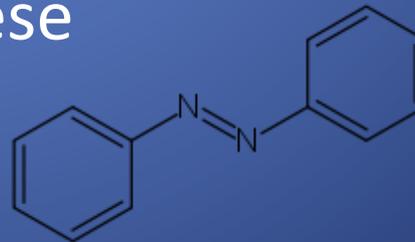
2. Sur le plan technique

- Particules colorées fines (< 40 nm) : → ganglions
- Particules colorées plus grosses :
 - libres dans le derme
 - macrophages dermiques fixes (dendrocytes)

2. Sur le plan technique

Colorants

- Dérivés organiques: encre de Chine
- Métaux lourds : aluminate de cobalt : bleu
oxyde de chrome : vert
hydrate oxyde de fer : marron
sulfure de mercure : rouge
sulfure de cadmium : jaune
- Colorants azoïques de synthèse



3. Législations en Belgique

Arrêté Royal du 21/12/2005

- Tatoueur enregistré et agréé par SPF Santé Publique
- Délai de réflexion au client
- Consentement informé signé obligatoire
- Document écrit soins post-tatouage
- Document écrit sur identification des encres
- Aucun âge minimum !
- Site internet : tatouages et piercings SPF Santé Publique

3. Législations en Belgique

Si problèmes d'hygiène/stérilisation/qualité des encres dans un salon:

e-mail : marcel.vanderauwera@sante.belgique.be

3. Législations en Belgique

Qualité des encres

- Liste négative des produits à éviter définie par le Conseil de l'Europe: directive Res AP 2008/1
- En théorie: application en Belgique
- En pratique: pas de contrôle
 - 50 marques et 150 couleurs disponibles sur internet

3. Législations en Europe

- Directive Res AP 2008/1 : pas contraignante
- Pas de marquage CE des encres (2017 ?)
- Chaque pays a sa propre législation

4. Complications

- Infections
- Allergies
- Inflammations
- Cancers
- Imagerie médicale
- Séquelles psychologiques

4. Complications : infections

- **Bactériennes** : tuberculose, lèpre, leishmaniose, syphilis, tétanos, streptocoques, staphylocoques
- **Virales** : HPV, varicelle et zona, poxvirus, HSV, HIV, hépatite B et C
- **Mycosiques** : zygomycose, dermatophytoses, candidoses

4. Complications : allergies

- Eczéma, réactions lichénoides/urticariennes
- Initiées par cellules de Langerhans épidermiques/dendrocytes dermiques
- Généralisation possible
- Délai apparition: plusieurs semaines-années
- Surtout colorant rouge (mercure) et jaune (cadmium-photosensibilité)



03/07/2015 14:59

4. Complications : inflammations

- Réactions granulomateuses : contre corps étrangers
tuberculoïdes
sarcoidosiques (noir)
- Réactions lichénoides: rouge/mercure
- Réactions lupiques : rouge /mercure
- Lésions psoriasiques
- Chéloïdes
- Pseudo-lymphomes/lymphocytomes

4. Complications : cancers

- Substances potentiellement carcinogènes
 - métaux lourds (mercure/cadmium)
 - colorant azoïques de synthèse (→amines aromatiques)
 - impuretés: hydrocarbures aromatiques polycycliques (benzopyrène)



- En pratique: très rares
 - 2012: 23 KA-CSC bas grade
 - 16 mélanomes
 - 11 carcinomes baso-cellulaires

4. Complications : imagerie médicale

Interférences particules métal (oxyde de fer)
et IRM

4. Complications : séquelles psychologiques

- 30% des tatoués regrettent leur tatouage
- 10% des tatoués entameront un détatouage

5. Traitements

- Excision chirurgicale
- Dermabrasion
- Lasers

5. Traitements: lasers

Principe: fragmentation des particules de pigments

Laser « Q-Switch »: grande quantité d'énergie sur durée très courte (nanosec= 10^{-9} ou picosec= 10^{-12})
→ effet photomécanique



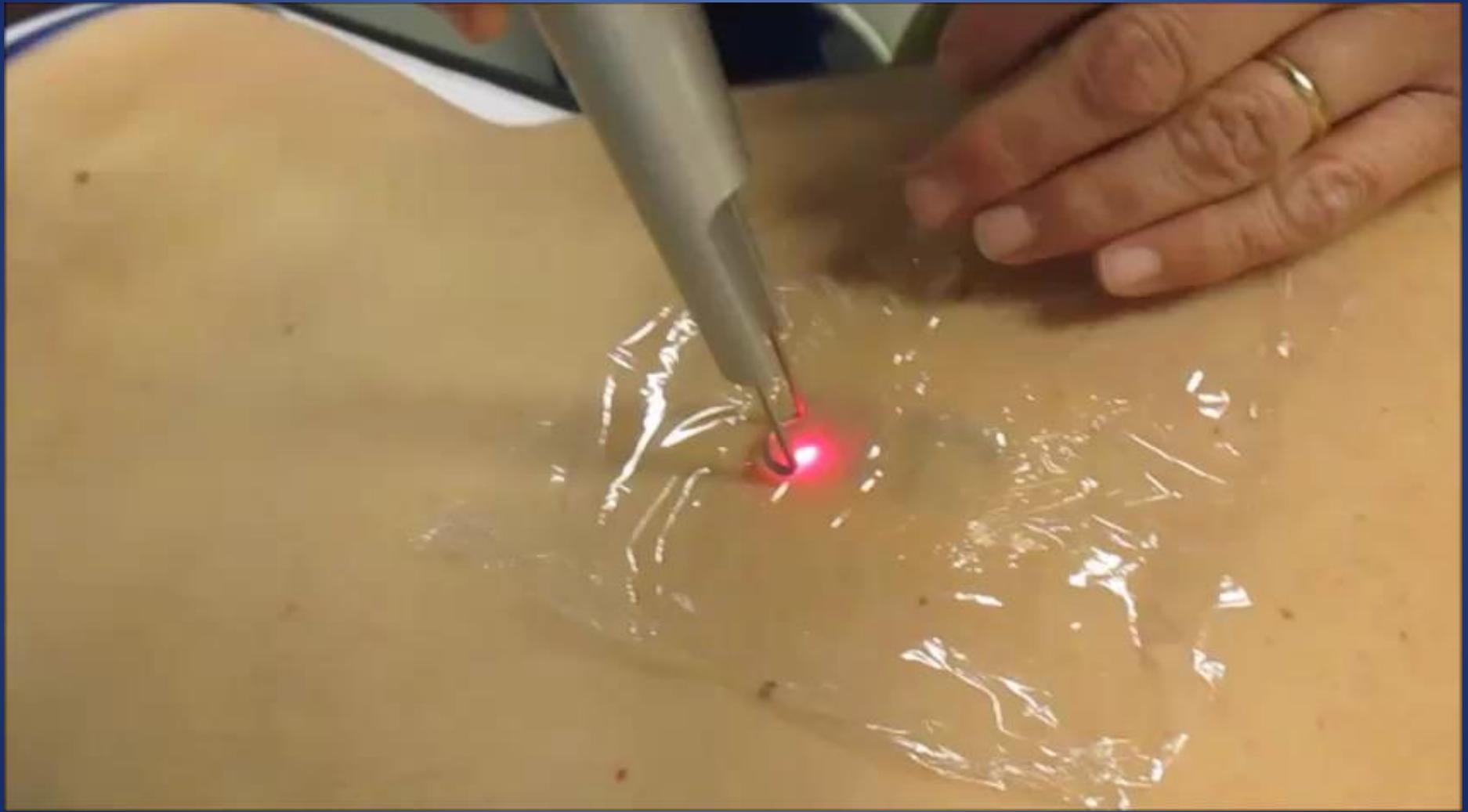
5. Traitements: lasers

Choix de la longueur d'onde

- Laser KTP QS : 532 nm, rouge
- Alexandrite QS : 755nm, vert-bleu-turquoise-noir
- Nd-YAG QS : 1064nm, bleu foncé-noir

5. Traitements: lasers

- **Long** : tatouages amateurs 2-5 séances
professionnels 8-12 séances
intervalle 2 mois
temps total jusqu'à 2 ans
- **Coûteux** : prix laser QS 45.000-200.000€ htva
- **Non remboursé**: sauf situation particulière (règlement INAMI, chap.I, §7)
- **Usage**: autorisé aux tatoueurs, esthéticiennes (loi 23/05/2013)









5. Traitements: lasers

Complications

- Hypopigmentation/tatouage fantôme
- Hyperpigmentation
- Cicatrice hypertrophique/chéloïde



26/09/2014 14:28



22/08/2016 19:54

6. Take Home Messages

- En Belgique: \pm 10% tatoués
- Complications: infectieuses, allergiques, inflammatoires, cancéreuses possibles mais rares
- Complications « psychologiques »: 10% veulent éliminer leur tatouage
- Traitement de choix : lasers QS
- Traitement lasers: long, coûteux, surtout efficaces sur noir et rouge

« L'art est dangereux: on devrait l'interdire aux ignorants-innocents et ne jamais mettre en contact avec lui ceux qui y sont insuffisamment préparés »

Pablo Picasso